

GUIDE À L'USAGE DES PARENTS
ET FUTURS PARENTS



0 à 3
ans

Guide

DE LA **PETITE ENFANCE**

Service Petite enfance : 01 34 41 52 90
petitenfance@jouylemoutier.fr | www.jouylemoutier.fr

JOUY
le-Moutier



ÉDITO

Chers parents,

Le soutien à la parentalité et l'accompagnement des familles sont des enjeux majeurs de notre politique en faveur de la petite enfance.

Ce guide vous propose donc un tour d'horizon des possibilités pour votre tout-petit. Nous l'avons conçu pour qu'il soit le plus pratique et le plus complet pour simplifier vos démarches et vous accompagner dans vos choix pour votre enfant.

L'offre qui est présentée dans ce guide confirme également notre engagement et affirme notre priorité pour la qualité des modes d'accueil.

Cette offre diversifiée et de qualité, nous l'avons construite avec toutes celles et tous ceux qui se mobilisent avec nous :

les services municipaux, ceux du Département, les associations, la caisse d'allocation familiale et les assistantes maternelles.

Bonne lecture !

Hervé FLORCZAK

Maire de Jouy-le-Moutier

Audrey NAKACHE

Adjointe au maire
en charge de la petite enfance
et de la vie familiale

SOMMAIRE

3. Le service Petite enfance

4. Offres d'accueils

5. Multi-accueils

5. Familial ou collectifs

6. Inscriptions

7. Où s'inscrire ?

8. Commission

9. Coût de l'accueil

10. Accueil de l'enfant

12. Projets pédagogiques

13. Assistantes maternelles

14. Lieux d'écoute et d'accompagnement à la parentalité

16. Loisirs et activités

17. Lexique et liens utiles

18. Carte



L'équipe est composée de différents professionnels :

- cheffe de service
- assistantes administratives
- directrices multi-accueils
- éducatrices jeunes enfants
- référente santé et inclusion
- auxiliaires de puériculture
- assistant(e)s maternel(le)s
- agents petite enfance
- agents d'entretien
- médecin
- psychologue

LE SERVICE PETITE ENFANCE

C'est le p'tit train de Jouy-le-Moutier qui s'promène, qui s'promène...



Le service Petite enfance a pour mission de gérer l'ensemble des structures municipales (multi-accueil, relais petite enfance...).

Il favorise l'accueil des tout-petits, dans leurs différences et selon des modes d'accueil variés en fonction des besoins des parents, et dans le cadre du projet pédagogique adapté.

En partenariat avec la Caisse d'allocations familiales du Val-d'Oise et le Conseil Départemental, le service Petite Enfance apporte un soutien technique indispensable au bon fonctionnement des établissements d'accueil.



OFFRES D'ACCUEIL

sur Jouy-le-Moutier



250
naissances
par an



415
places
sur la ville

MULTI-ACCUEILS



45
places
en familial



76
places
en collectifs

**ASSISTANT(E)
MATERNEL(LE)**

282
places

MAM

12
places



Multi-accueils

FAMILIAL OU COLLECTIFS

Un accueil collectif ou familial est assuré dans les établissements multi-accueils de la ville. L'accueil est réservé aux enfants de 12 semaines à 3 ans dont les parents sont domiciliés sur la commune.



MULTI-ACCUEIL FAMILIAL (ou crèche familiale)

Les enfants sont accueillis au domicile d'une assistant(e) maternel(le) employé(e) et encadré(e) par une équipe de professionnels de la ville. Quotidiennement, des jardins d'éveil sont organisés afin que les enfants puissent réaliser des activités en groupe.

L'équipe d'encadrement du multi-accueil familial se situe :

**Maison de la Petite Enfance
" Les Kangourous "**

120-134 boulevard d'Écancourt
95280 Jouy-le-Moutier - Tél. 01 34 41 52 95
Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 18h

MULTI-ACCUEIL COLLECTIF

L'accueil des enfants est organisé par groupe en fonction des âges.

• Maison de la Petite Enfance " Les Kangourous "

120-134 boulevard d'Écancourt
95280 Jouy-le-Moutier - Tél. 01 34 41 52 97
Accueil du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30



INSCRIPTION



Je suis enceinte



QUAND S'INSCRIRE ?

L'inscription doit être effectuée à partir du 4^e mois de grossesse.

Mon enfant a moins de 3 ans et j'arrive sur la ville

-

Je viens d'adopter un enfant

-

Je suis famille d'accueil



QUAND S'INSCRIRE ?

Je m'inscris sur la liste d'attente le plus tôt possible.



OÙ S'INSCRIRE ?

OU

**Sur place,
au service administratif
à la Maison
de la Petite Enfance
« Les Kangourous »**

120-134 boulevard d'Écancourt
95280 Jouy-le-Moutier

☎ 01 34 41 52 90

De 8h30 à 10h sur RDV
sauf le jeudi après-midi

Sur le site de la ville
www.jouylemoutier.fr

Formulaire de pré-inscription sur liste
d'attente à compléter, signer et à
envoyer, avec les justificatifs :

✉ petitenfance@jouylemoutier.fr

La pré-inscription sur liste d'attente ne vaut pas admission. Votre dossier sera enregistré en vue d'un passage en commission d'attribution annuelle des places. Dès réception du formulaire, vous recevrez par voie postale ou par mail :

- Un **courrier de confirmation** de l'inscription sur la liste d'attente avec un n° de dossier ;
- Une **invitation** au Point Conseil Petite Enfance (PCPE).

Confirmation trimestrielle obligatoire de l'inscription sur la liste d'attente par mail ou par téléphone en indiquant votre n° de dossier.

À LA NAISSANCE

Le confirme le prénom, le nom et la date de naissance de l'enfant en adressant **un acte de naissance** dans le mois qui suit.

PIÈCES À FOURNIR

Un justificatif de domicile

Le certificat de grossesse

Le livret de famille

Si non délivré : copie des pièces d'identités du ou des parents



COMMISSION

Attributions des places

Un formulaire de mise à jour est adressé aux familles 2 mois avant la commission.

La décision d'admission de l'enfant en multi-accueil se fait lors de la commission d'attribution 1 fois par an, **pour des places attribuées à la rentrée de septembre.**

Cette dernière est composée de l'adjointe au maire déléguée à la Petite enfance et à la Vie familiale et l'équipe d'encadrement de la Petite Enfance.

Les critères d'attributions sont :

- L'ordre chronologique d'inscription sur la liste d'attente ;
- Priorité aux naissances multiples et aux fratries encore présentes en septembre dans la structure ;
- L'âge de l'enfant en fonction des places disponibles ;
- Priorité aux Jocassiens.

La réponse est adressée uniquement aux familles, par mail ou par courrier, dans un délai rapide suivant la commission.

3 rendez-vous sont proposés aux familles afin de valider l'inscription :

- Rendez-vous avec le service administratif ;
- Rendez-vous avec la directrice de la structure ;
- Rendez-vous avec la référente santé et inclusion qui validera l'accueil de l'enfant en fonction de son état de santé avec la mise à jour de ses vaccins.

AIDES FINANCIÈRES

Aides versées par la CAF

Des prestations de la Caisse d'allocations familiales permettent de faire face aux dépenses liées à l'arrivée d'un enfant, à son éducation et à l'organisation de son mode de garde.

La prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE) comprend :

- La prime à la naissance ou à l'adoption ;
- L'allocation de base (AB) ;
- Le complément libre choix d'activités (CLCA) ;
- Le complément libre choix du mode de garde (CMG) ;
- Le complément optionnel de libre choix d'activité (COLCA).

Ces aides varient selon les revenus.

www.caf.fr

Aides versées par l'employeur et certaines mutuelles

Renseignements auprès de votre employeur ou de votre mutuelle.

Le chèque emploi service universel (CESU)

Le CESU permet de rémunérer et de déclarer des salariés occupant un emploi de service à la personne (garde à domicile, assistante maternelle agréé...), de régler la facture du mode de garde (entreprise, association, crèche, halte-garderie...)

www.cesu.urssaf.fr





COÛT DE L'ACCUEIL

Calcul d'une place en multi-accueil

Le coût de l'accueil de votre enfant est calculé en fonction de vos ressources annuelles N-2, du nombre d'enfants à charge de la famille et du temps d'accueil choisi, selon le barème national établi par la Caisse Nationale des Allocations familiales approuvé par délibération du Conseil municipal de la Ville.

PARTICIPATION DES FAMILLES	
Taux d'effort (%) par heure facturée appliqué au revenu net mensuel imposable avant déductions fiscales	
Nombre d'enfants	Barème actuel
1	0.0619%
2	0.0516%
3	0.0413%
4 à 7	0.0310%
8 et +	0.0206%

Le montant de la participation familiale est soumis à un plancher et à un plafond.

Pour connaître le montant de votre participation familiale, consultez www.monenfant.fr dans la rubrique « simulation » (valable pour les établissements petite enfance financés par CAF au titre de la PSU (Prestation Service Unique)).



EXEMPLE DU CALCUL DU COÛT HORAIRE

Famille avec 2 enfants à charge dont 1 enfant inscrit en multi-accueil collectif ou familial, percevant 2400 euros par mois, (taux d'effort de 0,0516 % en 2022) :

Le taux horaire sera de
 $2400 \times 0,0516\% = 1,23 \text{ €/heure}$

Ce coût horaire inclus les couches et l'alimentation (hors laits particuliers)

ACCUEIL DE L'ENFANT



L'accueil et l'accompagnement de l'enfant sont au cœur de la réflexion quotidienne de nos équipes. L'enfant est une personne reconnue, il occupe une place centrale dans sa famille, il est aussi au centre de nos préoccupations dans nos établissements.

La démarche pédagogique des établissements d'accueil s'articule au quotidien autour d'activités éducatives, motrices et culturelles qui vont permettre chez le tout petit de développer son autonomie pour acquérir sa place d'enfant, de jeune, puis d'adulte.

Pour permettre à l'enfant et à ses parents de faire connaissance avec le personnel et l'établissement **une période de familiarisation est indispensable**. L'enfant est intégré progressivement dans la structure avec la participation de son père ou de sa mère, durant une période variable en fonction de ses besoins avec des horaires de présence progressifs.

OBJET TRANSITIONNEL... LE DOUDOU

Premier compagnon rassurant des tout-petits, il favorise le lien entre la structure d'accueil et la maison dont il porte l'odeur.





Déroulement de la familiarisation en fonction de l'enfant

La familiarisation permet à l'enfant et à ses parents de faire connaissance avec le personnel et le lieu d'accueil. L'enfant est intégré progressivement en fonction de son rythme et dans le respect de ses besoins. Cette période peut se dérouler sur un temps variable de 5 à 10 jours avec des horaires adaptés.



LES MALADIES

Avant l'accueil de l'enfant dans la structure, une visite médicale est effectuée par le médecin de l'établissement avec une référente de santé et inclusion diplômée d'État (IDE).

Les parents doivent signaler si leur enfant a des problèmes médicaux ou des allergies afin de réaliser un Projet d'Accueil Individuel (PAI).

Certaines maladies (fièvre, bronchiolite, angine, gastro-entérite, herpès...) peuvent entraîner une éviction temporaire de l'enfant pour respecter les obligations en matière d'hygiène de la structure et limiter les contagions.



PROJETS PÉDAGOGIQUES



Communication gestuelle associée à la parole

Dès son plus jeune âge, le bébé est en interaction avec son entourage. Il exprime ses besoins et ses ressentis par ses gestes, ses pleurs et mimiques. Mais sans mot, il est difficile de le comprendre, ainsi la communication gestuelle associée à la parole peut faciliter les échanges et la compréhension entre l'enfant et l'adulte. Vers 7-8 mois, le bébé apprendra progressivement à communiquer avec les gestes, et à son rythme par l'imitation. La communication gestuelle associée à la parole est une manière ludique d'accompagner la parole et de répondre au besoin de l'enfant en diminuant ses frustrations.

Le potager et le labyrinthe sensoriel

Grandir avec la nature est essentielle pour le développement de l'enfant. Les professionnels proposent des activités pédagogiques pour que les enfants grandissent et s'épanouissent en découvrant le monde qui les entoure. Ces activités permettent de découvrir la nature, développer les bons gestes pour respecter la nature et la protéger.



Le projet dit « passerelle »

Ce projet a pour but de faciliter l'intégration des enfants à l'école et au centre de loisirs tout en l'accompagnant progressivement à la séparation avec les référentes de la crèche. Cette rencontre a pour objectif la découverte d'activités dans un nouvel environnement tout en favorisant le lien entre les enfants fréquentant la même école et centre de loisirs. De plus, ce projet facilite les échanges pédagogiques et la collaboration entre les institutions (crèches, écoles, centres de loisirs ...).

Parcours culturel

La sensibilisation aux pratiques culturelles et artistiques dès le plus jeune âge est important pour favoriser la curiosité, la construction, la création et l'épanouissement de l'enfant. Ainsi les multi-accueils travaillent avec le Théâtre de Jouy et la médiathèque de la ville pour construire chaque année un parcours culturel spécifique à l'enfant.



Autres modes d'accueil

ASSISTANTES MATERNELLES



L'accueil chez une assistante maternelle agréée

Une assistante maternelle peut accueillir des enfants à son domicile, après obtention d'un agrément délivré par le président du Conseil départemental. Elle doit également suivre une formation préalable à l'accueil. Les conditions d'accueil doivent garantir la sécurité, la santé et l'épanouissement des enfants. Les parents deviennent employeurs.

À ce titre, ils doivent respecter la réglementation du code du travail applicable et la convention collective nationale des assistants maternels du particulier employeur.



L'accueil au domicile des parents

Un enfant peut être confié au domicile des parents. La personne en charge de l'accueil de l'enfant est employée par les parents ou par l'intermédiaire d'un organisme agréé par l'état. Les parents deviennent employeurs. À ce titre, ils doivent respecter la réglementation du code du travail applicable et la convention collective nationale des salaires du particulier employeur.

Liste des assistantes maternelles agréées sur

WWW.MONENFANT.FR

Dans les deux cas, les parents doivent :

- **établir un contrat de travail ;**
- **verser une rémunération ;**
- **déclarer les salaires sur PAJEMPLOÏ qui délivrera les bulletins de paie.**

Si votre enfant est âgé de moins de 6 ans, vous pouvez bénéficier, sous certaines conditions, d'une aide couvrant une partie des dépenses à votre charge. Renseignements auprès de la CAF, de la MSA ou des services de la direction des finances publiques.

À l'écoute des parents

LIEUX D'ÉCOUTE ET D'ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ

à Jouy-le-Moutier

Le Point conseil petite enfance (PCPE)

L'accompagnement à la parentalité est une orientation politique prioritaire car les enfants se construisent avant tout avec les repères et l'affection de ses parents.

Le Point conseil petite enfance, en partenariat avec la Caisse d'allocations familiales et le Conseil départemental du Val-d'Oise, a pour **objectif principal d'apporter une information globale sur les modes d'accueil existants de Jouy-le-Moutier et un conseil aux familles dans leurs recherches afin de faciliter leur choix.**

Il permet ainsi à chaque parent d'être acteur de ses choix et de trouver la solution la mieux adaptée à ses besoins.



Le Relais Petite Enfance (RPE)

Le RPE est un lieu d'information, de rencontre et d'échanges au service des parents, des assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance. Il est dirigé par l'animatrice du RPE (éducatrice de jeunes enfants). Les parents et les futurs parents peuvent y recevoir gratuitement des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil.

Les assistant(e)s maternelle(s) peuvent y trouver un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger sur leurs expériences.

Des temps de jeux, basés autour d'activités ludiques (sensorielles, créatives, culturelles, psychomotrices ou éducatives) sont proposés aux enfants dans les locaux du RPE. Organisées par l'animatrice avec l'aide des assistant(e)s maternelle(s), ces rencontres régulières qui constituent des temps d'éveil et de socialisation deviennent des rendez-vous très attendus, à la fois des enfants et des assistant(e)s maternelle(s).

📍 **Maison de la Petite enfance**

☎ **01 34 41 52 94**



Les lieux d'accueils enfants parents (LAEP)

Ces lieux sont proposés aux enfants âgés de 0 à 4 ans, accompagnés de leurs parents, grands-parents, oncles et tantes. Ils permettent, autour du jeu, de favoriser la relation parent-enfant ainsi que les échanges entre parents. Les jeux sont adaptés à l'âge des enfants et chaque adulte reste responsable de l'enfant qu'il accompagne.

Les LAEP sont principalement fréquentés par des familles jocassiennes. L'accès est libre, gratuit et anonyme. Une équipe assure l'accueil des familles.

Fermeture pendant les vacances scolaires.

• L'île aux enfants

Beffroi - 17, allée des Éguérets
Les mardis et vendredis de 9h à 11h30

• Les petits loups

Groupe scolaire de la Côte-des-Carières - Mail Alphonse Lamartine
Les jeudis de 9h à 11h30



Café poussette

Le café poussette est un espace de rencontres et d'échanges pendant lequel sont abordés des thèmes autour de la parentalité. Il a lieu un samedi sur 2 de 10h à 12h au Beffroi.

Le centre de Protection maternelle et infantile (PMI)



Le centre PMI du Conseil départemental du Val-d'Oise est un service de santé publique à destination des futures mères, des parents et des enfants. L'équipe, composée d'une sage-femme, d'une psychologue, de deux infirmières puéricultrices, de deux médecins et d'une secrétaire, propose des permanences d'accueil concernant la grossesse, les conseils en puériculture, le soutien à la parentalité.

À votre demande, le suivi médical et les vaccins de votre bébé peuvent être effectués. Le service de PMI effectue les bilans de santé en école maternelle (dépistage des troubles visuels, auditifs et du langage) et participe aux actions de prévention pour la santé. Il délivre également l'agrément des assistantes maternelles et familiales et assure le suivi et la formation. Les infirmières peuvent vous aider dans la recherche d'assistantes maternelles agréées qui exercent à titre indépendant.

📍 **Le Beffroi - 17, allée des Éguérets**
☎ **01 34 43 50 40**

Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Jouy-le-Moutier dispose d'un Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP). Chaque trimestre une action en direction de la parentalité est organisée. Le REAAP a pour ambition de développer la confiance de chaque parent dans sa capacité éducative. Les actions engagées tendent à apporter une réponse aux questionnements des parents par le biais de rencontres, ateliers et conférences participatives.



LOISIRS ET ACTIVITÉS

à Jouy-le-Moutier

Les associations dédiées aux tout-petits

Bébés nageurs - dès 3 mois

Cergy-Pontoise natation

Le samedi de 9h à 9h45

📍 Piscine des Éguérets

☎ 06 28 04 83 33

✉ secretariat.cpn@hotmail.fr

🌐 www.cergypontoisenatation.fr

Éducation à l'environnement - dès 2 ans

Ferme d'Écancourt

📍 Cour du Mûrier

☎ 01 34 21 17 91

✉ fermeecancourt.contact@gmail.com

🌐 www.ferme.ecancourt.fr

Ateliers d'animations et de jeux autour du livre jeunesse - de 0 à 6 ans

Les p'tits chats pitres

Un samedi matin sur 2

📍 Maison des associations

☎ 06 86 80 86 28

✉ asso.lpcp@gmail.com

📌 lesptitschatspitres

Multisports - dès 12 mois

Ex-Aequo

Le samedi de 9h30 à 10h15

📍 Gymnase des Bruzacques

☎ 06 73 73 95 40

✉ exaequo.association@gmail.com

🌐 www.exaequo-association.fr

Centre social

Venez partager, en famille, les activités organisées par l'équipe du Beffroi.

Chaque mois, un programme d'animations est proposé. Vous y retrouverez les ateliers parents/enfants qui ont pour objectif le renforcement des liens parentaux.

📍 25, allée des Éguérets

☎ 01 34 43 50 50

✉ centresocial@jouylemoutier.fr

🌐 www.jouylemoutier.fr/
les-animations-du-beffroi

Théâtre de Jouy

Plusieurs spectacles dédiés au jeune public sont programmés tout au long de la saison culturelle. N'hésitez pas à contacter l'équipe du Théâtre de Jouy qui vous conseillera avec plaisir.

📍 96, avenue des Bruzacques

☎ 01 34 43 38 00

✉ billetterie@jouylemoutier.fr

🌐 www.jouylemoutier.fr

📌 TheatreDeJouy

Médiathèque

Le coin des p'tits loups, avec coussins et transats, est dédié aux tout-petits avec des livres d'images et des premiers documentaires adaptés à leur âge. Une table à langer est également mise à disposition des parents.

📍 94, avenue des Bruzacques

☎ 01 34 43 38 37

✉ mediatheque@jouylemoutier.fr

🌐 www.jouylemoutier.fr

📌 MediathequeDeJouyleMoutier

LEXIQUE



Assistant(e) maternel(le)

L'assistant(e) maternel(le) des particuliers employeurs est un(e) professionnel(le) qui accueille chez elle des enfants en bas âge durant les heures de travail de leurs parents. Son rôle consiste à favoriser l'éveil et l'épanouissement de l'enfant, tout en veillant à sa santé et son bien-être. Il/Elle est agréé(e) par la PMI.

Auxiliaire de puériculture

Il/Elle répond au quotidien aux besoins de l'enfant et organise des activités au sein d'un multi-accueil.

Éducateur(rice) de jeunes enfants (EJE)

Son rôle est de favoriser l'éveil et le développement psycho-moteur des enfants. Il/Elle impulse une dynamique de projet socio-éducatif en partenariat avec l'équipe et en lien avec les parents. Elle peut être directeur(rice) ou adjoint(e) de la structure d'accueil.

Médecin

Assure les visites d'admission et mène des actions de prévention auprès du personnel et de soutien auprès de parents. Il/Elle veille à l'application des mesures préventives d'hygiène. Il/Elle participe au sein d'une équipe pluridisciplinaire à l'intégration des enfants porteurs de handicap ou d'affections chroniques.

Multi-accueil collectif

C'est un mode d'accueil destiné aux enfants âgés de 12 semaines à 3 ans. Les enfants sont accueillis toute la journée dans des locaux adaptés à chaque tranche d'âge par une équipe de professionnel(le)s.

Multi-accueil familial

Le multi-accueil familial est un établissement de la ville qui emploie des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s par la PMI et encadré(e)s par des professionnels. Ils accueillent à leur domicile jusqu'à 4 enfants âgés de moins de quatre ans et se retrouvent une à deux fois par semaine dans les locaux de la maison de la Petite Enfance "Les Kangourous" (MPE) pour réaliser des activités avec un(e) EJE et des visites à domicile sont organisées régulièrement par l'équipe d'encadrement.

Point Conseil Petite Enfance

Tous les trimestres, un PCPE est organisé. Il a vocation à présenter aux familles, dès le 4^e ou 5^e mois de grossesse, l'ensemble des modes d'accueil existant à Jouy-le-Moutier et les aides financières de la CAF.

Psychologue

Il/Elle évalue le développement de l'enfant, contribue au dépistage de troubles ou dysfonctionnements. Il/Elle a un rôle de formation et d'accompagnement auprès du personnel et de soutien auprès des parents.

Puériculteur(rice)

Infirmier(ère) diplômé(e) d'Etat spécialisé(e) dans le domaine de la petite enfance. Il/Elle peut être directeur(rice) de la structure d'accueil.

Relais Petite Enfance

Le RPE est un lieu d'information et de soutien pour les assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s et les parents employeurs.

Référente santé et inclusion

Assure le suivi paramédical des enfants des différentes structures, assiste le médecin lors des visites médicales, assure des missions de santé publique. Il/Elle participe au sein d'une équipe pluridisciplinaire à l'intégration des enfants porteurs de handicap ou d'affections chroniques.

LIENS UTILES

Conseil départemental Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

📍 2, avenue du Parc - 95000 Cergy

☎ 01 34 25 16 50

Centre Action Médicosociale Précoce

📍 6, avenue de l'Île-de-France - Pontoise

☎ 01 30 17 31 50

NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers ☎ 18 ou 112 (n° européen)

SAMU ☎ 15

SOS Médecins ☎ 01 30 40 12 12

Centre anti-poison ☎ 01 40 05 48 48

Police nationale ☎ 17

Police municipale ☎ 01 34 43 94 23

Urgences pédiatriques

📍 Centre hospitalier René Dubos
6, avenue de l'Île-de-France - Pontoise

☎ 01 30 75 40 40



LAEP
"Les petits loups"
Mail Alphonse Lamartine



AIRES DE JEUX

1. Côte-des-Carrières

Mail Alphonse Lamartine
(3 à 6 ans)

2. Merisiers

Rue Charles Gounod
(2 à 13 ans)

3. Parc de l'eau qui dort

Rue du Puisatier

4. Rougeux

Plaine des Rougeux
(3 à 8 ans)

5. Bourseaux

7, allée des Violettes
(jusqu'à 13 ans)

6. Parc Lapresté

Grande Rue (derrière l'église)
(0 à 3 ans)

7. Jouannes

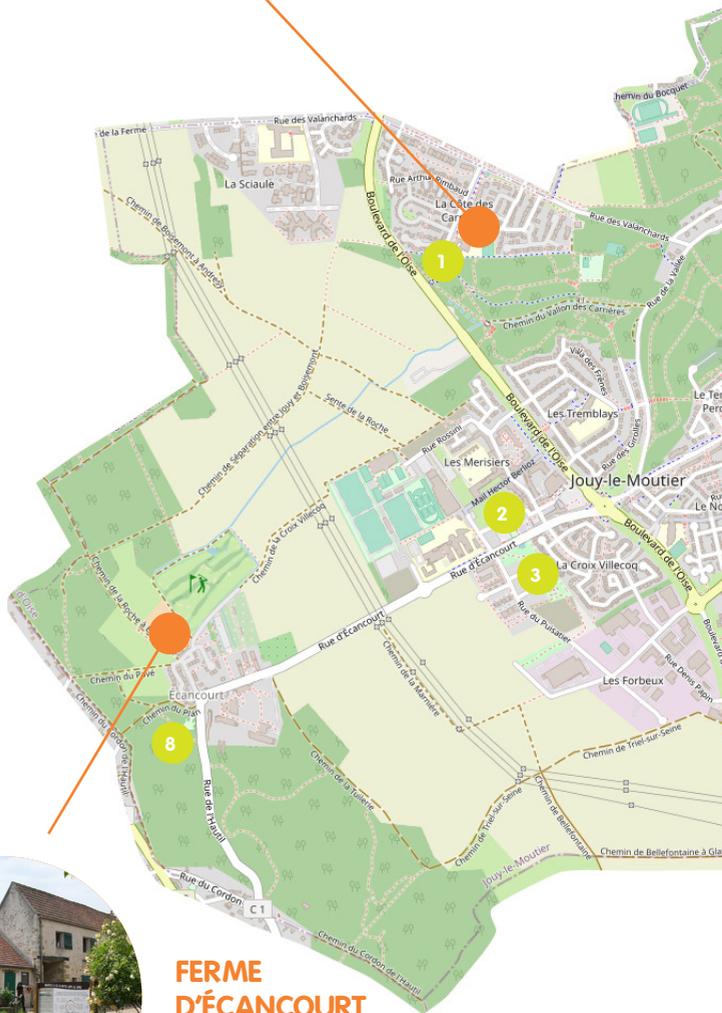
Rue du Boilé
(3 à 13 ans)

8. Écancourt

Rue de l'Hautil
(2 à 10 ans)



FERME
D'ÉCANCOURT
Cour du Mûrier





LE BEFFROI - CENTRE SOCIAL

LAEP "L'île aux enfants"

17, allée des Éguérets

Centre social

et Protection maternelle infantile (PMI)

23-25, allée des Éguérets



MAISON DES ASSISTANTES MATERNELLES (MAM)

"Tétines et galipettes"

2, rue des Grès

THÉÂTRE DE JOUY ET MÉDIATHÈQUE

94-96, avenue des Bruzacques



MAISON DE LA PETITE ENFANCE "LES KANGOUROUS"

- Service administratif
- Relais Petite Enfance
- Point conseil petite enfance
- Multi-accueil collectif "Les Kangourous"
- Multi-accueil familial

120-134 boulevard d'Écancourt



SERVICE PETITE ENFANCE

MAISON DE LA PETITE ENFANCE " LES KANGOUROUS "

120-134 boulevard d'Écancourt - 95280 Jouy-le-Moutier
Tél. 01 34 41 52 90 - petitenfance@jouylemoutier.fr



<https://www.1000-premiers-jours.fr>

